

du Conseil ne se fût trompé dans son choix, le prince-lieutenant regrette qu'en 1854 le Conseil ne se soit pas prononcé pour Léon de la Fontaine pour avoir « craint un élément violent ».

Pour le prince Henri, celui-ci aurait formé « un contrepoids plus réel que Thilges. « De plus, appartenant à une famille courageusement dévouée à son Souverain, il aurait été relevé à ses propres yeux et n'aurait pas été en opposition avec le gouvernement, comme je suis peiné d'apprendre qu'il l'est depuis quelque temps. » (7)

Jusqu'en 1866 on entend peu parler de Léon de la Fontaine. De 1851 à 1859 il mène une activité plutôt contemplative au sein de la Commission administrative des Hospices civils. (8) Notons, en passant, qu'en 1852 il fit don à la Section historique de l'Institut d'un curieux manuscrit du 17<sup>e</sup> siècle ayant pour auteur Bartholomé Dastroy et pour titre : « *Armamentarium adversus haereses, quadruplici methodo conversiva, defensiva, impugnativa et probativa instructum.* » (9)

Depuis le 31. 3. 1864 les affaires publiques étaient gérées par le baron Victor de TORNACO, Jean ULVELING, Ernest SIMONS et Henri VANNERUS. Vers la fin de l'année 1866 un malaise s'établit au sein du cabinet : pour entrer dans les bonnes grâces de la droite, le baron de Tornaco aurait bien voulu remplacer Ulveling par Léon de la Fontaine, ce qui déplut à MM. Simons et Vannérus.

L'atmosphère s'embrunit, lorsque, dans la question ferroviaire, les deux directeurs généraux se prononcèrent pour une solution favorable à leur ami Norbert METZ, alors que Tornaco penchait vers le projet Guyot. Ils donnèrent leur démission et furent remplacés le 3. 12. 1866 par Léon de la Fontaine auquel on confia donc les départements de la Justice et des Finances. Pour le « Courrier » ce « changement de front ... .. est injustifiable et pourra engendrer le malheur de la patrie. » (10)

Onze jours plus tard ULVELING quitte également le ministère. Tornaco s'acquiète maintenant la collaboration de J. F. L. de COLNET D'HUART et du baron Félix de BLOCHAUSEN et constitue son « ministère des barons », comme l'intitulait le « Courrier », tout en en faisant des gorges chaudes. Du 14. 12. 1866 au 18. 6. 1867 la Fontaine y dirigera le département de la justice et, de ce chef, assumera la vice-présidence du gouvernement dans les cas d'absence de Tornaco.

Pendant « l'Affaire du Luxembourg », qui faillit nous coûter l'indépendance et mettre le feu à l'Europe de la Fontaine joua son petit rôle.

Fin février 1867 le sous-préfet de Verdun, le baron JACQUINOT vint trouver son beau-frère à Luxembourg (11) « afin d'y sonder les esprits sur leurs dispositions envers la France ». Comme, d'après les propres dires du baron Jacquinot, cette démarche lui avait été suggérée par le ministre de l'Intérieur de France, de la Valette, (12) Léon de la Fontaine en avisa aussitôt par télégramme le président du gouvernement luxembourgeois, qui se trouvait à ce moment à Spa.